



N° 11
30/05/2024

BULLETIN COMMUNAL DE MATZENHEIM

LES ANNIVERSAIRES DU MOIS



NOCES D'OR
HUMLER Hervé et REISS Béatrice le 28 juin 1974

89 ANS :	M. LORUSSO Giulio né le 30 juin 1935
87 ANS :	M. KIPP Bernard né le 16 juin 1937
86 ANS :	M. KIPP Antoine né le 13 juin 1938
85 ANS :	M. LEFEBVRE André né le 29 juin 1939
83 ANS :	Mme RITTY née SCHOTT Christiane le 10 juin 1941
81 ANS :	Mme JEHL née SCHULTZ Mathilde le 11 juin 1943
81 ANS :	Mme NEIBECKER née STAEBEL Catherine le 17 juin 1943

NOUVEAUX ARRETES MUNICIPAUX EN VIGUEUR

- **Arrêté du maire n°2024/04/02 portant réglementation sur les activités de démarchage à domicile sur le territoire de la Commune de Matzenheim**

Article 2 : Toute société, entreprise individuelle, activité commerciale ou artisanale, association ou activité de commerce ambulante qui démarchage à domicile doit s'identifier auprès de la mairie de la Commune de Matzenheim au minimum quinze (15) jours avant de commencer la prospection.

Article 3 : Les services de la commune remettront à l'entreprise une attestation qui devra être présentée à toute personne démarchée qui en fera la demande. « ... ». Il est à préciser que le visa de l'autorité municipale investie des pouvoirs de police porté sur l'écrit ne cautionne en rien la légalité de l'objet du démarchage mais constitue simplement la preuve de la déclaration préalable en mairie.

Article 4 : Le démarchage à domicile et les démarches afférentes visant à l'établissement de contrats de vente, après avoir satisfait aux conditions des articles précédents, est autorisé selon les jours et horaires suivants :

Du lundi au vendredi inclus de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h30

En dehors de ces plages horaires des jours définis ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés, les activités de démarchages sont strictement interdites.

Si les articles mentionnés ci-dessous ne sont pas respectés, merci de le signaler en mairie.

- **Arrêté du maire n°2024/04/03 portant réglementation du stationnement sur le territoire de la Commune de Matzenheim (parking impasse du Lavoir)**

Article 1^{er} : Afin de permettre la dépose des enfants à l'école par les parents ou leurs responsables dans les meilleures conditions de sécurité, le stationnement des véhicules en tous genres, à l'exception des véhicules d'urgences catégorisés, est interdit sur le parking impasse du Lavoir :

En périodes scolaires

de 7h45 à 8h15 et de 11h15 à 11h45

de 13h à 13h30 et de 15h45 à 16h15

Article 2 : Les panneaux réglementaires ont été mis en place par le service technique de la commune.

- **Arrêté du maire n°2024/04/04 portant réglementation du stationnement sur le territoire de la Commune de Matzenheim (parking école élémentaire rue du stade)**

Article 1^{er} : L'arrêt et le stationnement des véhicules en tous genres, à l'exception des véhicules des instituteurs de l'école, des agents du périscolaire et les véhicules d'urgences catégorisés, est interdit sur le parking de l'école élémentaire rue du Stade :

En période scolaire de 7h30 à 17h30

Article 2 : Les panneaux réglementaires ont été mis en place par le service technique de la commune.

ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes auront lieu le 9 juin à l'école élémentaire « Les Tilleuls » ; le bureau de vote sera ouvert de 8H à 18H.

Voici les conditions à remplir pour voter et la liste des documents qu'il est possible de présenter :
Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente et de justifier de son identité. La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire mais simplifie la recherche de votre nom sur la liste électorale.

Je vous rappelle que **la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire.**

Liste des pièces d'identité les plus habituelles acceptées (arrêté du 16 novembre 2018) :

- Carte nationale d'identité ou Passeport ;
 - Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
 - Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
 - Carte vitale avec photographie ;
 - Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
 - Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
 - Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
 - Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
 - Permis de conduire sécurisé conforme au format "Union européenne" ou permis de conduire rose cartonné édité avant le 19 janvier 2013 ;
 - Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

LES MATCHS DU FCM

Equipe	Compétition	Date	Heure	Equipes
Vétérans	Vétérans	31/05/2024	20H	Erstein - Matzenheim
Séniors 1	District 3	01/06/2024	18h30	Matzenheim F.C 1 - Huttenheim U.S. 1
Séniors 3	District 8	02/06/2024	16H	Ebermunster F.C.2 - Matzenheim F.C. 3



PÉTANQUE CLUB



Le Pétanque Club de Matzenheim organise le 23 juin un tournoi de pétanque en doublette.

Possibilité de restauration :
paëlla-dessert-café : 15 €
sandwich grillade : 3,50 €.

Inscriptions : 10 € par équipe

Contact : M. MILLY au 06.83.36.68.94 après 17H.

JEUX DE SOCIÉTÉ

Les prochaines dates de rencontre pour un après-midi de jeux de société sont le

MARDI 11 JUIN et
MERCREDI 26 JUIN
dans la salle Bonn 2 rue du Stade
à partir de 14H.

Contact : Marlène FRENOT au 0695446767

AMICALE DES DONNEURS DE SANG MATZENHEIM/OSTHOUSE

Le prochain Don du Sang aura lieu le

MERCREDI 12 JUIN 2024 DE 17H A 20H A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES TILLEULS

A l'issue du don, un repas sera servi : ***Grillades/crudités et tartes***

On compte sur vous !

Dimanche 9 juin 2024 de 9h30 à 12h

6^{ème} TROC-LIVRES De l'association Plaisir de Lire

Bibliothèque de Matzenheim

PRÉSENCE EXCEPTIONNELLE DE **KRISTEN RIVERS**
AUTEURE LOCALE DE NEW ROMANCE (Rencontre et dédicaces)

Echange et/ou Don entre particuliers de livres, BD, magazines, CD, DVD

2 place de l'Eglise - MATZENHEIM
Renseignements et pré inscriptions : 06.07.57.42.45 ou 03.88.74.48.20

TOUT EST GRATUIT



UNITÉ LOCALE D'ERSTEIN - BENFELD

Maison de la Solidarité • 1 rue Louise WEISS • 67150 ERSTEIN

www.croix-rouge.fr

UL.erststeinbened@croix-rouge.fr • 03 88 98 60 73

Vesti boutique

Grande Braderie
Samedi le 8 juin 2024
De 9h à 16h
Maison de la Solidarité
1 rue Louise Weiss
67150 Erstein

Les recettes de cette journée seront reversées à l'association « Semeurs d'Étoiles »